



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Bayonne

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE BAYONNE

68-72 Allées Marines- 64 111 BAYONNE CEDEX

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES COURANTS
FORTS ET COURANTS FAIBLES**

N°2026 42 BL

**REGLEMENT DE CONSULTATION
RC**

Date et heure limites de réception des offres :

Vendredi 6 Novembre 2026 – 12h00

1 – POUVOIR ADJUDICATEUR

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de BAYONNE

68/72 Allées Marines– 64111 BAYONNE

Représentée par Véronique TOULOUSE, Directrice.

2 – OBJET DU MARCHE

2.1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet **la maintenance et l'entretien des installations électriques courants forts et courants faibles**, pour le compte de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Bayonne et de ses agences annexes (quartier saint Croix Bayonne nord, Tarnos et Saint-Palais).

2.2 Type et procédure

Le présent marché est un Marché à Procédure Adaptée suivant les dispositions du code de la commande publique. (art.R2123-1 1).

3 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1 Allotissement

Conformément à l'article L 2113-10 du code de la commande publique, le présent marché ne comporte pas de lot.

→ **Prestation 1** : Courants Forts

→ **Prestation 2** : Courants Faibles

3.2 Durée

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du **1^{er} JANVIER 2027**.

Il pourra être reconduit tacitement **trois fois** par période de même amplitude, sa durée est de 4 ans maximum, soit jusqu'au **31 Décembre 2030**. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

En cas de non reconduction par le pouvoir adjudicateur, l'Organisme informera le titulaire par lettre recommandée au minimum 3 mois avant la date anniversaire du marché.

3.3 Visite du site

Chaque candidat doit obligatoirement et préalablement à la remise de son offre, **s'être rendu au siège de la CPAM de Bayonne**. Le candidat prend rendez-vous avec les personnes dont les coordonnées sont précisées sur « l'attestation de visite » jointe au présent document.

Ce document est obligatoirement à joindre à l'offre.

Si le titulaire actuellement en place candidate, il sera dispensé de cette visite.

3.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3.5 Erreur - Omission

Le titulaire est censé avoir vérifié la réalité des données du dossier de consultation et avoir relevé et fait constater les éventuelles erreurs ou omissions. Il devra mentionner par écrit avec son offre, toute erreur, omission, contradiction ou imprécision qu'il pourrait relever dans le cahier des charges. Sans notification particulière de sa part, les clauses du dossier de consultation seront considérées comme acceptées par le titulaire.

3.6 Modification de détail du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

4 – DOSSIER DE CONSULTATION

4.1 – Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur la plateforme **PLACE** par les candidats jusqu'à la date limite de réception des offres sur le site du profil acheteur :

⇒ <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Toute question relative à la procédure et au marché doit être posée via le site PLACE.

4.2 - Contenu du dossier de consultation

Le DCE comporte les documents suivants :

- Acte d'engagement (ATTRI 1)
- Bordereau des Prix Unitaires
- DQE
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)
- Cahier des Charges
- Inventaire des biens (à titre non exhaustif)
- Le présent Règlement de Consultation avec son annexe – Attestation de visite.

4.3 - Modification de détail du dossier de consultation

L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4.4 – Contacts pour renseignements

Des renseignements techniques peuvent être demandées à :

Abdelmadjid ARDJANE, Responsable Logistique

☎ : 06.59.14.77.57 - Mail : abdelmadjid.ardjane@assurance-maladie.fr

Ou

Frédéric LARRE, Assistant Logistique

☎ : 06.68.97.38.39 - Mail : frederic.larre@assurance-maladie.fr

5 – CANDIDATURES ET OFFRES

5.1 – Candidature

Éléments obligatoires de sélection des candidatures :

- ⇒ Lettre de candidature (formulaire **DC1**) – dernière mise à jour en vigueur
- ⇒ Déclaration du candidat (formulaire **DC2**) – dernière mise à jour en vigueur

Ces documents sont téléchargeables gratuitement sur le site :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Les candidats doivent fournir les renseignements concernant leur situation permettant l'évaluation de leur capacité économique, financière et technique en vue de la sélection des offres, ainsi que les documents fiscaux et sociaux et une attestation d'assurance en cours de validité.

5.2 – Documents constitutifs de l'offre

- Acte d'Engagement (ATTRI1)
- Bordereau de Prix
- DPGF
- DQE
- Note méthodologique qui doit comporter tous les renseignements utiles à l'analyse des offres,
- Attestation de visite

Documents administratifs à fournir par le candidat retenu

Le candidat retenu devra faire parvenir, à réception de la demande par l'Organisme les documents fiscaux et sociaux prouvant qu'il est à jour aux **01.09.2026** ainsi qu'une attestation d'assurance en cours de validité.

5.3 – Conditions d'envoi et de remise des offres

Les candidatures et les offres sont déposées **sur la plateforme PLACE** accessible via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ce site est libre d'accès et permet les échanges des documents dans le cadre de la consultation. Le lieu des échanges est appelé la salle des marchés.

Tout dépôt sur une plateforme de dématérialisation, sur un site internet ou sur une adresse électronique autre est nul et non avenu.

5.4 – Date limite de réception des plis

Les offres devront impérativement être transmises pour le :

Vendredi 6 Novembre 2026 à 12h00

6 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

6.1 – Sélection des candidatures

- ➔ Recevabilité conformément à l'article R. 2144-1 et suivants du Code de la Commande Publique.
- ➔ Capacités professionnelles, techniques et financières.

6.2 – Critère d'attribution

L'attribution du marché sera effectuée, parmi les candidats retenus, au prestataire présentant l'offre appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

➔ PRIX : 60 %

Sous critères :

- ⇒ DPGF 40%
- ⇒ DQE 20%

➔ OFFRE TECHNIQUE : 40 %

Sous critères :

- ⇒ Capacités professionnelles 20%
- ⇒ Références professionnelles 10%
- ⇒ Politique environnementale 10%

7 – NEGOCIATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté les meilleures offres sur le montant et/ou les modalités techniques de leur offre.

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Toutefois, compte tenu des offres reçues et de leur analyse détaillée par le pouvoir adjudicateur, le pouvoir adjudicateur peut décider de négocier les soumissionnaires concernés.

De même, la CPAM de Bayonne se réserve la possibilité de demander, durant la négociation si elle a lieu, aux candidats ayant remis une offre irrégulière ou inacceptable, de régulariser leur offre, à la condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

ANNEXE – ATTESTATION DE VISITE CPAM BAYONNE

(ce document est obligatoirement à joindre à l'offre)

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES COURANTS FORTS ET
COURANTS FAIBLES**

N°2026 42 BL

NOM DE L'ENTREPRISE :

Adresse :

Représentée par :

⇒ a visité les locaux de la CPAM de BAYONNE le : _____

Cachet et signature ENTREPRISE

Représentant CPAM BAYONNE

Abdelmadjid ARDJANE, Responsable Logistique

☎ : 06.59.14.77.57 - Mail : abdelmadjid.ardjane@assurance-maladie.fr

Ou

Frédéric LARRE, Assistant Logistique

☎ : 06.68.97.38.39 - Mail : frederic.larre@assurance-maladie.fr